

ser les forces et la bonne volonté de cet animal.

Le cheval qui marche pieds nus, en effet, sur ces sortes de voies, ne tarde pas à souffrir. La muraille de corne plus ou moins épaisse qui recouvre et protège les parties vives, éclate à son bord inférieure; il s'y forme des excavations qui vont jusqu'à la chair, jusqu'aux os, et bientôt l'animal boite fortement.

En vain quelques hommes de cœur, effrayés des inconvénients des diverses ferrures employées, voulurent-ils la supprimer, il leur fallut renoncer à ce dessein ou consentir à n'employer leurs chevaux que momentanément, les laissant à l'écurie alternativement, afin de donner à la nature le temps de remédier au mal causé par la marche.

Bonne et prévoyante nature, elle se suffirait toujours ainsi à elle-même, si nous ne venions la contrarier ! Mais est-ce possible, avec nos besoins actuels ? Dans un siècle où tout marche à la vapeur, il nous faut des instruments de locomotion, vivants ou inertes, qui travaillent sans cesse, presque sans arrêt, avec le plus d'énergie, le plus d'activité possible.

Une chaussure préservatrice est donc indispensable aux chevaux. Seulement, comment doit être cette chaussure, pour ne point gêner la liberté de leurs mouvements, nuire à leur aplomb naturel ? Voilà ce que nous allons examiner brièvement.

M. le professeur Bouley a dit, dans d'admirables travaux sur la ferrure, appréciés de tous les vétérinaires : " L'art du maréchal doit être de protéger les organes qui forment le pied du cheval, sans nuire à leur action, à leur appui sur le sol, à leur souplesse, à leur flexibilité naturelle."

En est-on arrivé à ce résultat ?

Nos confrères, et avec eux tous les hommes qui connaissent le cheval, diront non, bien certainement ; car ils savent que la ferrure actuelle, aussi bien que toutes celles employées jusqu'à ce jour, est une cause incessante de maux d'autant moindres, à coup sûr, qu'elle est mieux comprise, mieux exécutée, comme dans nos bons ateliers de Paris, mais existant toujours et pouvant, dans certains cas, chez certaines races, les plus distinguées, nuire à ce point qu'elle entraîne la ruine d'un animal jeune encore.

Ainsi, quoi qu'on fasse, nous avons souvent, pour conséquences de la ferrure, les bleimes, les scimes, les foulures, les resserments des talons, l'encastelure, la fatigue des tendons, des articulations, etc., etc.

On a dit depuis longtemps, et on le répète tous les jours, c'est un grand mal nécessaire.

Pourquoi cela ? Je vais vous le dire, avec tout le corps vétérinaire complètement d'accord sur ce point :

C'est que, sous un organe sensible et flexible qui a pour fonctions évidentes de poser sur le sol, garanti qu'il est par une épaisse couche de corne, organe vivant qui doit participer directement à la marche, nous appliquons une plaque métallique inflexible qui surélève le pied, s'oppose à son appui immédiat et à ses mouvements manifestement nécessaires d'écartement des talons ;

C'est que ce fer, par sa présence continue, détermine une contrainte incessante au pied du cheval, empêche l'usure normale de la corne, nuit à sa nutrition, à sa souplesse, à sa bonne conformation, fausse souvent les aplombs, détermine ainsi peu à peu les allures défectueuses, irrégulières, les boiteries sans cause connue, triste apanage de presque tous les chevaux employés pendant quelque temps au service des voitures publiques ;

C'est, enfin, que le fer que nous appliquons devient luisant et lisse dès qu'il est quelque peu usé, qu'il concourt par sa largeur et sa dureté à faire glisser les chevaux, à les faire tomber souvent, se couronner ou les rendre victimes d'accidents non moins graves.

Le sage praticien Lafosse et plusieurs vétérinaires distingués français et étrangers se sont efforcés déjà de laisser au pied du cheval ferré la plus grande liberté possible. Pour arriver à ce but, ils ont imaginé le fer à lunette ou demi fer, fer tronqué, et d'autres encore, permettant à la fourchette de reposer sur le sol, de fonctionner par conséquent. Ces fers ont donné quelques résultats heureux mais ils n'ont pas résisté à l'expérience parce qu'ils n'étaient dans le vrai qu'à moitié.

C'est le pied tout entier qui doit fonctionner et non pas une certaine partie seulement, quand toutes les autres parties restent soumises à l'action malfaisante d'une plaque inflexible.

Mais comment arriver à cela, dira-t-on, et supposer en même temps à l'usure trop prompt de la corne ?

Beaucoup y ont songé toute leur vie sans pouvoir résoudre le problème ; j'en eusse sans doute fait tout autant, si, un jour, à bout de réflexions infructueuses, peiné, chagrin de voir tant de bons chevaux usés